

Délibération 2021/29

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET
Séance du 30 juillet 2021**

Date de la convocation : 16 juillet 2021

Date d'affichage : 16 juillet 2021

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Objet de la délibération : ACHAT DE MATERIEL ASSOCIATIONS

L'an deux mil vingt et un et le trente juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des mariages, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

PRÉSENTS : M. BILHAC - E. BONAFE –B. CASTES - B. DEL ROX - G. GUIZIOU –S. JEUNET
P. LOUX – C.NOHARET- I. SILHOL - S. SILHOL - P. SOULAIROL - C. VIDAL - D. ZARAGOZA

ABSENTS excusés : E. BONNIOL- M. HUGOL

Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'après réunion avec les différentes associations du village, il apparait opportun de mettre en commun le matériel acquis par chaque association (friteuses, percolateur, vaisselle, etc.) pour la mise en place des diverses manifestations.

Madame le Maire expose qu'il parait nécessaire de compléter la liste de ce matériel.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Mairie et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Madame le Maire à réaliser des dépenses d'un montant maximum de 1 000 € pour l'achat de matériel, étant donné qu'il reste des crédits à l'article 6574 (subvention de fonctionnement aux associations) du budget.

DECIDE de mettre en place une convention entre la mairie et les associations et une convention de prêt entre associations.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Isabelle SILHOL

